Image not found or type unknown

Banque a elle le droit de garder prime rentrée scolaire?

Par **lyly0030**, le **20/08/2016** à **12:01**

bonjour,la banque a t 'elle le droit de garder la prime de rentrée scolaire versé par la caf ?pour combler un découvert bancaire si non merci de m 'indiquer les démarches a suivre.
merci.

Par **youris**, le **20/08/2016** à **12:06**

bonjour,
la banque ne garde pas la prime de rentrée scolaire.
la prime versée sur votre compte vient créditer votre compte, peu importe que votre compte soit créditeur ou débiteur.
si votre compte était débiteur, ce crédit vient diminuer votre découvert partiellement ou totalement.
il appartient au titulaire du compte de gérer son compte.
ce n'est pas une saisie, c'est de l'arithmétique.
salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés